

Déposer sa candidature sur e-candidat

A partir de la Licence 2



Démarches et date limite de dépôt



Si vous êtes en reprise d'études, quel que soit le diplôme (à partir de la Licence 2) dans lequel vous souhaitez vous inscrire, un dossier de candidature sera à déposer avant de pouvoir vous inscrire.

- Le dépôt de candidature se fait via e-Candidat
- Consulter le site internet de l'Université pour en savoir plus sur les périodes qui concernent le diplôme qui vous intéresse [Dates de dépôt des candidatures](#) par diplôme